

COMMANDÉ D'AIGUILLAGE (POSTE TOUT RELAIS À TRANSIT SOUPLE) ET TABLEAU DE CONTRÔLE OPTIQUE

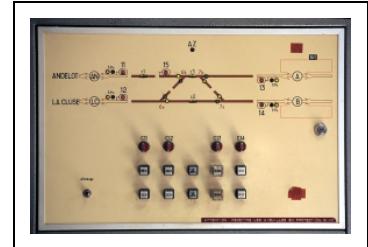
Bourgogne-Franche-Comté, Jura

Morez

15, 17 avenue Charles de Gaulle

Situé dans : Gare de Morez (voie ferrée Andelot - La Cluse)

Emplacement : Dans la gare de voyageurs (bureau de l'agent circulation)



Dossier IM39002189 réalisé en 2004 revu en 2008

Auteur(s) : Laurent Poupard

Historique

Ce poste tout relais à transit souple (PRS) a été installé vers 1970 à Morez, la seule gare de la ligne à en être équipée (avec celle d'Andelot-en-Montagne). Elle doit cette modernisation au fait que sa fonction de gare de rebroussement impose de manœuvrer fréquemment les aiguilles, dont la commande était alors regroupée dans un poste d'aiguillage éloigné du bureau du chef de gare (il était situé dans une cabane à l'extrémité nord de la gare). C'était un poste Vignier (du nom de l'inventeur des tables d'enclenchements mécaniques, vers 1850), mis en place suite à la décision ministérielle du 2 février 1910 qui, validant les modifications à apporter à la gare en prévision de l'ouverture de la section Morez - Saint-Claude, décidait la création d'un poste de 10 leviers. Suite logique du poste à leviers d'itinéraires (le premier poste d'aiguillage électromécanique, qui date de la fin du 19e siècle), le PRS est apparu dans les années 1950 et a été installé par la SNCF jusqu'en 1983, date de son remplacement par le poste tout relais à commande informatique (PRCI).

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Description

L'utilisation de l'électricité a permis, avec les relais, de réaliser des enclenchements électromécaniques et de commander à distance, à l'aide de moteurs électriques, les appareils de voie ("aiguillages") et les signaux. Le poste d'aiguillage tout relais à transit souple (ou PRS) réunit sur une même armoire électrique les boutons de commande d'itinéraires et le tableau de contrôle optique (TCO). La création d'un itinéraire, nécessitant manœuvre conjointe et solidaire des aiguilles et des signaux (c'est le principe de l'enclenchement), s'effectue en appuyant sur un bouton (par exemple, LC A pour un train venant du côté La Cluse et allant sur la voie A). Le résultat s'affiche alors à l'aide de voyants lumineux sur le TCO, tableau synoptique donnant un schéma des voies de la gare. Le transit est dit souple car les aiguilles concernées sont libérées de l'enclenchement au fur et à mesure du passage du train. Quatre commutateurs permettent une fermeture manuelle des signaux en cas d'urgence.

Eléments descriptifs

Catégories : patrimoine ferroviaire, industrie électrique et électronique

Structures : d'applique

Matériaux : métal; papier; verre; plastique

Dimensions :

dimensions non prises

Informations complémentaires

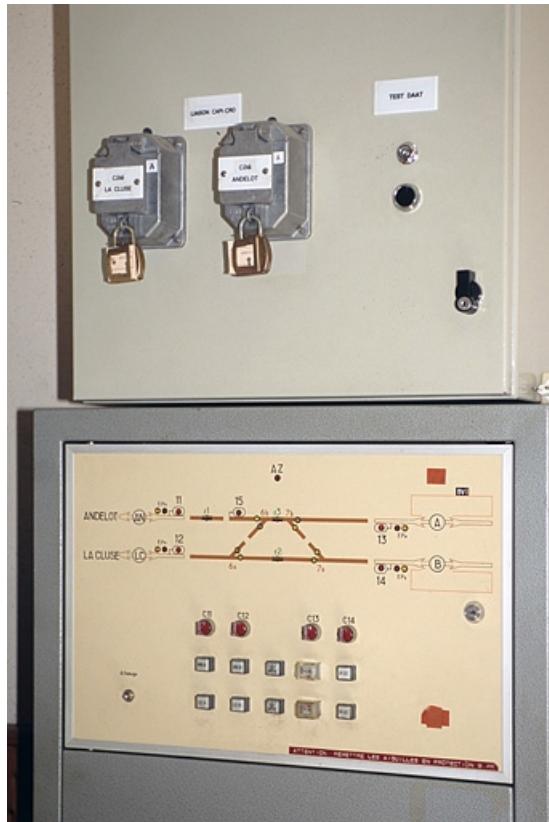
- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39002189/index.htm>

Thématiques : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Aire d'étude et canton : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Dénomination : commande d'aiguillage, tableau de contrôle

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble. L'armoire surmontant celle du PRS renferme le dispositif d'arrêt automatique des trains (DAAT), système indépendant du poste tout relais.

39, Morez, 15, 17 avenue Charles de Gaulle

N° de l'illustration : 20053900425ZA

Date : 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

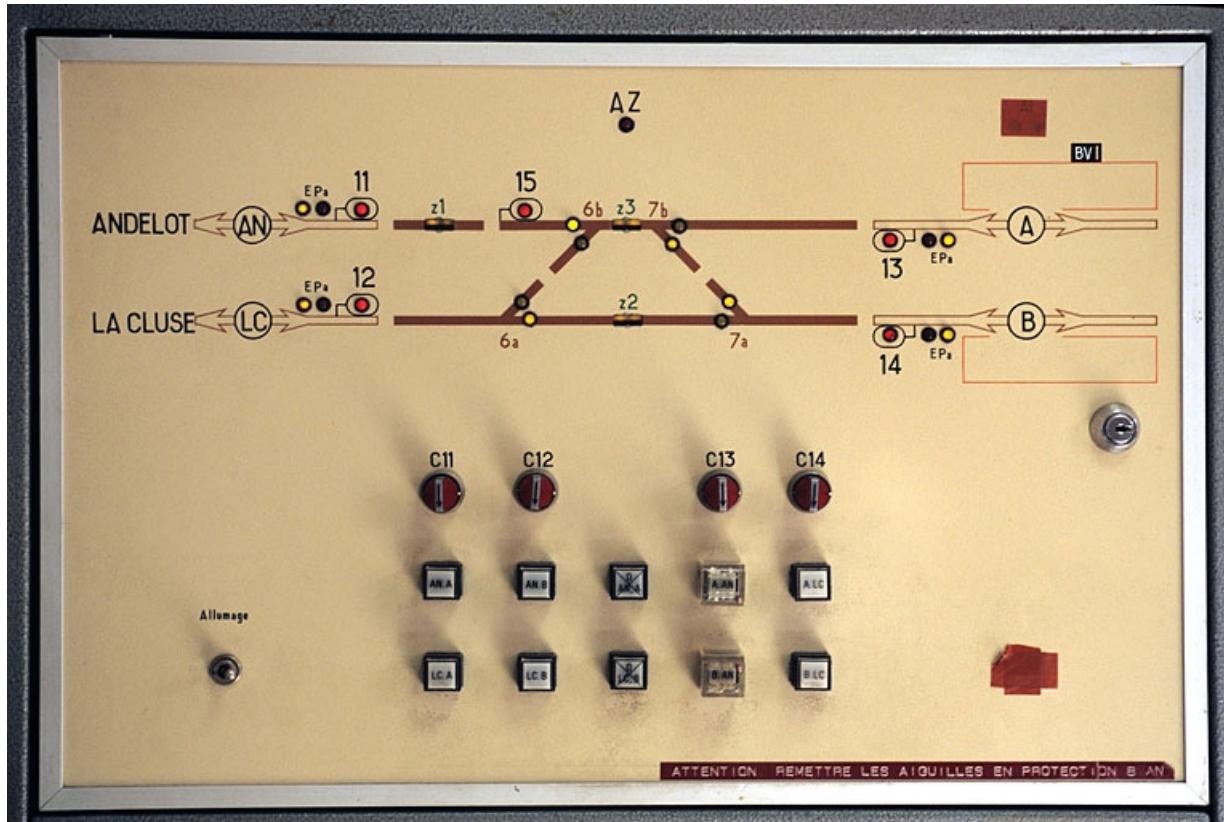


Tableau de commande et de contrôle optique.

39, Morez, 15, 17 avenue Charles de Gaulle

N° de l'illustration : 20053900427ZA

Date : 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Commande manuelle du dispositif d'arrêt automatique des trains.

39, Morez, 15, 17 avenue Charles de Gaulle

N° de l'illustration : 20053900426ZA

Date : 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine